



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

Règlement

des épreuves d'élevage

2019

Circuit PRATIC

(Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence, Comportement)

Société Hippique Française
83/85 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS
www.shf.eu

Secrétariat administratif :

01.53.59.31.31

Fax: 01.53.59.31.30

Secrétariat technique :

01.53.59.60.05

E-mail : shf.services@shf.eu

SOMMAIRE

10 – CIRCUIT PRATIC

10.1	CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
101.1	Conditions de participation des jeunes chevaux/poneys.....	3
101.2	Conditions de participation des présentateurs/cavaliers	3
101.3	Conditions d'engagement	3
10.2	EPREUVES	4
102.1	Test de comportement en main.....	4
102.2	Test de comportement monté	5
102.3	Test de comportement en extérieur	5
10.3	FINALE NATIONALE	7
103.1	Qualification	7
103.2	Déroulement	7
103.3	Championnat	7
10.4	DOTATIONS	7
10.5	JURY	8
10.6	ENGAGEMENTS ET RESULTATS	8

10. CIRCUIT PRATIC

Le circuit PRATIC (Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence, Comportement) est organisé en parallèle des circuits de modèle et allures et de valorisation.

10.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

101.1 Conditions de participation des jeunes chevaux/poneys

Sont admis à participer aux épreuves PRATIC, les chevaux et poneys de 1 à 6 ans munis d'un document d'identification établi par un organisme émetteur reconnu et mentionnant un numéro SIRE attribué par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, une date de naissance et leurs origines (2 parents), tels qu'autorisés dans leurs circuit SHF respectifs :

- Pour les chevaux/poneys de 1, 2 et 3 ans, les races autorisées sont celles rentrant sous l'égide de la SHF selon le Ministère de l'Agriculture (MAAF) – soit SF, AA et affiliés, AR et affiliés, races FPPCF ainsi que les autres races (Lusitanien, Trakehner, Lipizzan). Les chevaux/ poneys d'Origine Constatée sont également acceptés.
- Pour les chevaux/poneys de 4 à 6 ans, toutes les races sont autorisées. Les chevaux/ poneys d'Origine Constatée sont également acceptés.

101.2 Conditions de participation des présentateurs/cavaliers

a) Assurance

Le présentateur/cavalier du jeune cheval/poney doit détenir une assurance couvrant la pratique de l'équitation de loisirs et de compétition. La licence fédérale fait office d'assurance le cas échéant. En engageant son cheval/poney, l'engageur certifie avoir une assurance couvrant le présentateur/cavalier pour la pratique de l'équitation en loisirs et compétition.

b) Tenue

Une tenue correcte est exigée pour l'ensemble des épreuves. Le port de chaussures fermées est obligatoire, y compris pour les épreuves à pieds. Pour les épreuves montées, boots et mini-chaps ou bottes sont exigées. Le port de la bombe est obligatoire pour les épreuves montées. La cravache est autorisée. Le port d'éperons est interdit.

101.3 Conditions d'engagement

Tout engageur souhaitant engager un cheval/poney sur une épreuve PRATIC doit être adhérent au choix à une Association Nationale de Race, une Association Régionale d'Éleveurs ou à la SHF. Les adhésions doivent être enregistrées sur le site www.shf.eu.

10.2 EPREUVES

Les épreuves du circuit PRATIC peuvent être organisées :

- Soit en parallèle des épreuves d'élevage (modèle et allures 0-3 ans ou circuit de valorisation 4-6 ans)
- Soit sur des concours spécifiques du circuit PRATIC
- **Les organisateurs peuvent proposer un ou plusieurs tests par concours.**

Les épreuves se composent de 4 tests différents :

- Le test de comportement en main
- Le test de comportement monté
- Le test de comportement en extérieur
- Le test d'aptitude à une discipline

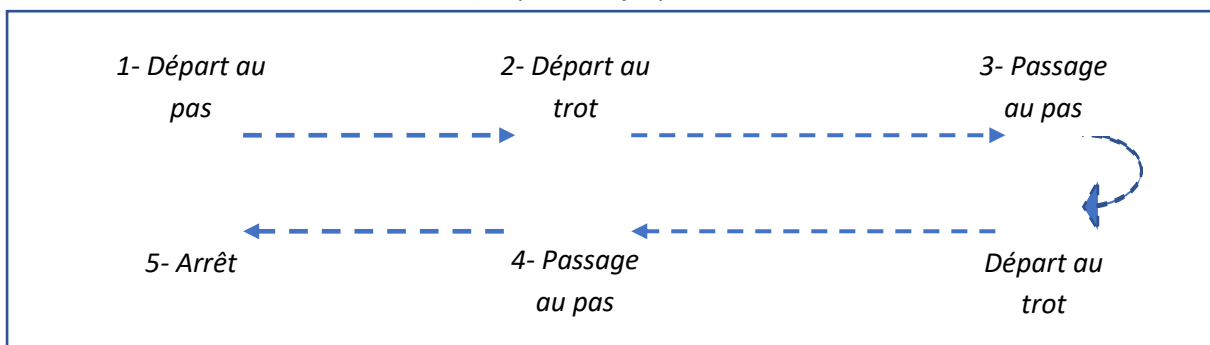
Sur les 4 tests proposés, 3 peuvent être organisés au niveau local, le test d'aptitude à une discipline étant réservé à la Finale nationale.

102.1 Test de comportement en main

Il est accessible aux chevaux/poneys de 1 à 6 ans inclus.

Le comportement et l'attitude du cheval/poney sont jugés sur les ateliers suivants :

- Mettre et enlever un licol supplémentaire (pour des raisons de sécurité il pourra être prévu de laisser un licol en dessous)
- Mettre et enlever une couverture
- Prendre les 4 pieds
- Marcher/trotter en main sur un parcours suivant :
 - 1 : départ au pas
 - 2 (à 5m en ligne droite) : passage au trot
 - 3 (à 10m en ligne droite) : passage au pas puis demi-tour à main droite puis départ au trot.
 - 4 (idem n°2) : passage au pas
 - 5 : arrêt 5 secondes (de profil au jury)



Sur ce test, sont jugés le respect de l'homme, la mise en avant, la rectitude dans le déplacement et l'immobilité du cheval

- Monter et descendre du van
- Présentation à la toise

Les tests sont notés sur **40** points. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 32 est gratifié d'une certification PRATIC en main.

102.2 Test de comportement monté

Il est accessible aux chevaux/poneys de 3 à 6 ans inclus.

Le comportement et l'attitude du cheval/poney sont jugés sur les ateliers suivants :

- Immobilité au harnachement (mettre et enlever une selle)
- Immobilité au montoir et à la descente
- Comportement en peloton et grégarité

Ce test s'effectue sur une carrière de 15x30 minimum. Les pelotons sont constitués de 2 ou 3 chevaux marchant au pas. Le cheval de tête doit rattraper le dernier cheval à l'allure du trot. Les chevaux suivant effectuent à la suite le même exercice.

Les chevaux sont jugés sur leur capacité à rester calme, à s'éloigner des autres et à maintenir l'allure du pas et du trot.

Les tests sont notés sur **20** points. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 16 est gratifié d'une certification PRATIC monté.

102.3 Test de comportement en extérieur

Ce test peut être proposé en option au niveau local. Il est accessible aux chevaux/poneys de 3 à 6 ans inclus. Il peut s'effectuer monté, attelé ou en longue rênes.

Les chevaux/poneys sont évalués sur les ateliers suivants :

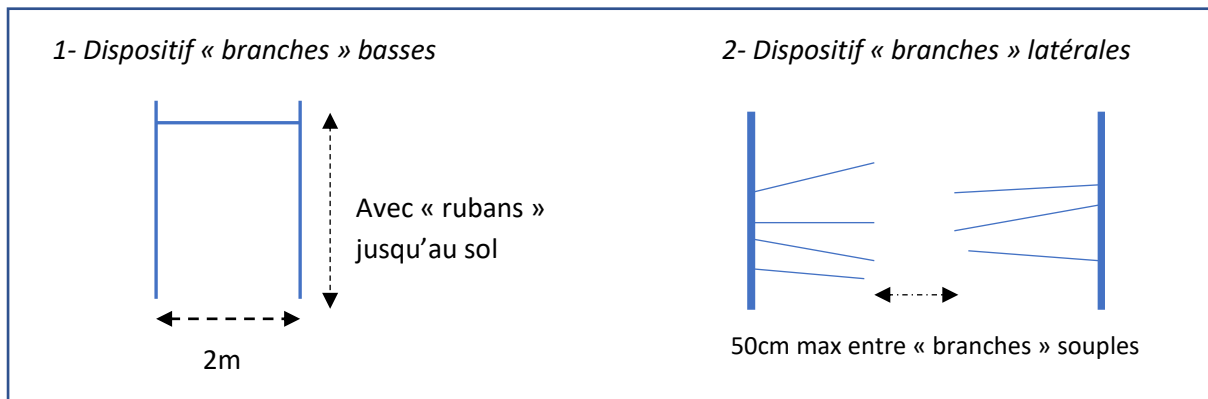
- **Surprise visuelle** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Passage à 3 mètres d'un piéton ayant un parapluie ouvert
 - Passage à 3 mètres d'un piéton ayant un chien en laisse
 - Passage à 3 mètres d'un drapeau qui flotte, d'une bâche qui claque ou d'une oriflamme
 - Passage à 3 mètres d'un sac plastique qui flotte
 - Passage à 3 mètres d'une poubelle ou d'un container
 - Passage à 3 mètres d'une voiture ou d'un tracteur en mouvement

- **Surprise auditive** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Musique type sono de concours
 - Aboiements de chien enregistrés
 - Bruit d'un appareil d'entretien extérieur (tondeuse, débroussailleuse, ...)
 - Klaxon de voiture

- **Surprise sensorielle** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Enlever un blouson et le remettre
 - Enlever un couvre-rein et le remettre

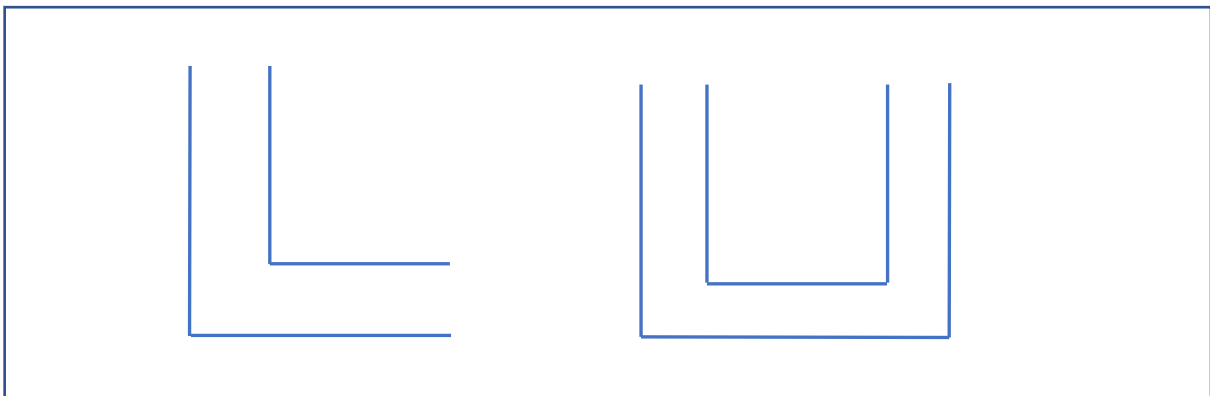
- **Changement de sol** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - passage de bâche
 - passage d'eau

- **Passage étroit** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Passage de branches basses
 - Passage de branches latérales



- **Maniabilité dans passage étroit**

Un parcours de slalom est réalisé avec 6 plots et banderoles de chantier ou des barres au sol sur une distance entre 15 et 30 mètres (L ou U)



- **Passage d'un obstacle** 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Un seul obstacle fixe hauteur maximum 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux
 - Un obstacle mobile hauteur maximum 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux
 - Contre-haut ou contrebas d'une hauteur de 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux

Ce test n'est proposé que monté ou en longues rênes.

Les tests sont notés sur 35 points (monté et longues rênes) et sur 30 points en attelage. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 28 (monté et longues rênes – la note devra être supérieure à 24 en épreuve attelée) est gratifié d'une certification PRATIC en extérieur.

10.3 FINALE NATIONALE

La finale se déroulera à Compiègne en parallèle de la Grande Semaine d'Attelage. Elle concerne les chevaux et poneys de 3 à 6 ans.

Il n'y a pas de finale nationale pour les chevaux et poneys de 1 et 2 ans.

103.1 Qualification

Sont qualifiés à la finale tout cheval/poney entre 3 et 6 ans ayant participé à deux tests de comportement : en main et monté ou en main et extérieur.

103.2 Déroulement

En cours de validation

103.3 Championnat

En cours de validation

10.4 DOTATIONS

Les montants de chaque niveau de primes font l'objet d'une note financière publiée sur www.shf.eu. Sont dotés en région les chevaux/poneys ayant obtenu la double certification (Test en main + Test monté ou Test en main + Test en extérieur).

Seuls les équidés de races SF, AA et affiliés, AR et affiliés et races FPPCF peuvent prétendre à une dotation (sous réserve qu'ils aient obtenu la double certification requise).

La finale nationale fait l'objet d'une dotation spécifique.

10.5 JURY

Sont habilités à juger le circuit PRATIC tout juge habilité par la SHF ou par une Association Nationale de Race.

10.6 ENGAGEMENTS ET RESULTATS

L'ensemble des engagements s'effectue sur le site www.shf.eu

Les engagements terrains et rattrapages sont proposés au choix de l'organisateur du concours.

Les résultats sont transmis par l'organisateur à la SHF via le site www.shf.eu. Ils sont affichés sur le site www.shf.eu.